

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

Formation continue à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue 2026

Analyse de la pratique : les enjeux systémiques dans l'accueil

familial de jour – Emilie Werlen

6 séances de mars 2026 à novembre 2026

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne



Analyse de pratique : les enjeux systémiques dans l'accueil familial de jour

Les coordinatrices et coordinateurs sont confronté·e·s à des situations complexes, en lien notamment avec une double mission de surveillance et de soutien des accueils, qui nécessitent de pouvoir bénéficier d'espaces favorisant la prise de recul. C'est le sens même de l'analyse de pratique qui est à la fois un temps de réflexion, de développement professionnel et de ressourcement permettant de clarifier sa position et de bénéficier de l'expérience de paires, en présence d'une formatrice ou d'un formateur.

Le groupe d'analyse de la pratique est constitué de 8 à 12 coordinatrices/coordinateurs. Avec des règles de confidentialité, les participant·e·s sont amené·e·s à réfléchir à leur propre pratique et à explorer des situations qui les mettent dans le doute, l'insécurité ou l'impuissance, ceci dans le but de dégager de nouveaux repères en termes d'intervention et/ou de (re)positionnement.

Pour l'année 2026, ce groupe d'analyse de la pratique sera animé par **Emilie Werlen, psychologue-psychothérapeute FSP**.

Dans une orientation systémique, une attention particulière sera apportée, dans le cadre de ces séances, à la prise en compte des multiples systèmes et sous-systèmes dans lesquels s'inscrit la fonction de coordinatrice ou coordinateur et aux différents niveaux de collaboration que celle-ci exige avec toutes les personnes concernées (responsables institutionnel·le·s, accueillant·e·s, parents, etc.). Des notions centrales comme les concepts d'attachement et de loyauté seront également abordés.

A la demande des autorités compétentes, la participation à l'analyse de la pratique est autant ouverte aux coordinatrices et coordinateurs en fonction ayant déjà suivi la formation de base qu'à celles et ceux qui n'ont pas encore pu y prendre part.

| Calendrier – dates | | |
|--------------------|--------------------------------|--------------|
| Mardi | 31 mars 2026 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 28 avril 2026 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 2 juin 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 1 ^{er} septembre 2026 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 29 septembre 2026 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 3 novembre 2026 | 9h00 à 11h30 |

Les personnes qui s'inscrivent à l'analyse de la pratique s'engagent à prendre part aux six rencontres d'une demi-journée organisées entre mars et novembre 2026, de manière à permettre au groupe de travailler dans la continuité et de développer la confiance nécessaire à ce type de démarche.

Lieu de la formation et coût

Lieu : HETSL, Unité de formation continue

Nombre de places : minimum 8, maximum 12

Coût : CHF 750.-

Modalités d'inscription et délai

Les inscriptions se font en ligne sur la page Internet dédiée à la formation sur le site de la HETSL.

Délai d'inscription : 27 février 2026

Conditions de participation

- Les inscriptions sont prises en compte dès réception des bulletins d'inscription, par ordre d'arrivée.
- La facture doit être réglée à réception, mais au minimum 15 jours avant le début du cours. Aucune attestation de paiement n'est délivrée.
- Les désistements ou annulations doivent se faire par écrit au secrétariat de l'UFC. Seuls ceux-ci seront pris en considération.
- Jusqu'à 15 jours avant le début du cours, un montant de Fr. 60.- est retenu ou exigé pour les frais administratifs.
- Dans les 15 jours qui précèdent le début du cours, 50% du prix du cours est retenu ou exigé.
- Au premier jour de cours, l'intégralité du prix du cours est retenue ou exigée.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.
- Si les effectifs de la formation sont complets, les personnes inscrites en sont averties personnellement. Si la formation est annulée, l'écolage est remboursé.
- Une attestation est délivrée à chaque participant·e à la fin de la formation, dans la mesure où toutes les formalités administratives ont été remplies.
- D'autres directives spécifiques peuvent être communiquées aux participant·e·s en début de formation.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les employeurs (Réseaux, Structures, Associations ou même parfois Services cantonaux) encouragent et facilitent la participation de leur personnel à l'offre de formation continue.

Formation à la coordination de l'accueil familial de jour – formation continue 2026
Renseignements et personne de contact

Mme Anne-Françoise Pont Chamot

Responsable de la formation

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14

CH-1010 Lausanne

E-mail : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch